

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY / MME. MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
16 Décembre 2016**

OBJET : Action d'encadrement socio-professionnel au sein d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) - Aide au démarrage: Convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et Améli Ouest Provence

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 16 Décembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer une subvention d'un montant total de 8.000,00 €, conformément au tableau figurant dans le présent rapport, à l'association Améli Ouest Provence au titre de l'aide au démarrage de l'action d'encadrement socioprofessionnel pour l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) « 13 Habitat Martigues » ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention type prévue à cet effet.

Cette dépense d'un coût total de 8.000,00 € sera financée au titre du budget départemental de l'exercice 2016 sur le chapitre 018.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée